

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

**REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales)

**MERCREDI 12 AVRIL 2023
À 20 HEURES
Dans la salle du Conseil municipal**

ORDRE DU JOUR :

- I. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 février 2023

- II. Examen des délibérations :
 - 1- Convention de prestation de services avec ATHENA et de partenariat avec l'IEN, le collège Jean racine
 - 2- Compte de gestion 2022 de la commune
 - 3- Election d'un président de séance pour l'examen du compte administratif 2022 de la commune.
 - 4- Compte administratif 2022 de la commune
 - 5- Affectation du résultat du Compte Administratif 2022 de la commune
 - 6- Taux d'imposition locale 2023
 - 7- Budget primitif 2023 de la commune
 - 8- Autorisations de programme et de crédits de paiement (AP/CP) – Bilan annuel pour 2022, modification des crédits de paiement 2023
 - 9- Tarification d'un séjour en direction des jeunes de 11 à 17 ans durant les vacances d'été 2023 (juillet).
 - 10- Tarification d'un mini-séjour en direction des jeunes de 11 à 17 ans durant les vacances d'été 2023 (août)
 - 11- Frais de représentation pour les agents territoriaux occupant des emplois fonctionnels
 - 12- Reconduction de la convention de prestation de services M2S avec UFOLEP
 - 13- Utilisation des véhicules municipaux : véhicule de fonction et véhicule de service.
 - 14- Montant engagé par la commune pour les Equipements Individuels Mobiles
 - 15- Accord de garantie d'emprunt de la ville pour l'opération de construction de 8 logements collectifs par la société Apilogis

16- Convention concernant la restauration administrative pour les personnels de l'État (période 2023-2027 inclus)

17- Demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport, du Conseil Régional Ile-de-France et du Conseil Départemental des Yvelines dans le cadre de la réalisation du Parc de la Ratelle

18- Modification du tableau des effectifs

19- Conditions de mise à disposition et de location des équipement sportifs municipaux couverts

20- Conventions initiales d'objectifs et de moyens entre la ville de Saint-Cyr-l'École et 6 associations locales

21- Nouvelle offre du service culture « Cap Culture : Adapter, Diversifier, Dynamiser »

III. Pour information : Liste des décisions du Maire prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil Municipal du 25 mai 2020. Application de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

IV. Questions diverses

Saint-Cyr-l'École, le 05 avril 2023

Pour le Maire empêché

Yves JOURDAN

1^{er} Adjoint



NB : Les mesures dérogatoires relatives aux réunions des assemblées délibérantes sont levées. De ce fait, Mme le Maire a décidé d'accueillir du public en présentiel.

Cette séance sera filmée et diffusée par le biais des canaux de communication en ligne de la ville, en direct, et son visionnage restera possible après coup.